

Cas-type

SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ, DE PETITE DIMENSION - TRANSHUMANT

40 ha (Prairies Permanentes 25 ha, Surface pastorale individuelle : 15 ha), 1 UMO,
260 EMP, productivité : 0,91



Situé en piémont des Pyrénées centrales avec des ressources fourragères permettant l'autonomie en fourrages grossiers, le troupeau de race locale, de petite taille, valorise les estives collectives et les zones intermédiaires. 30% des agneaux sont valorisés en circuit court.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME

Localisation du système en Midi-Pyrénées

Atouts

- La transhumance permet de bénéficier au pâturage de ressources alimentaires de qualité et non limitées durant l'été et aux intersaisons.
- Cette pratique permet de libérer les surfaces fourragères de l'exploitation et l'éleveur afin de réaliser les stocks hivernaux. Elle contribue ainsi à l'autonomie alimentaire du système.
- Le respect du cahier des charges permet d'assurer un débouché pour 70% agneaux qui sont valorisés sous signe officiel de qualité (Label Rouge) dans le cadre d'une démarche collective et organisée.
- La présence d'un abattoir local et de structures de découpe et de transformation permettent aussi un débouché en circuits courts pour 30% des agneaux par l'intermédiaire de boucheries traditionnelles et de magasins de producteurs.
- Les brebis de réforme peuvent être bien valorisées dans le circuit boucherie traditionnelle ou dans le circuit AOP Barèges Gavarnie pour les éleveurs de la zone d'appellation.
- Système d'élevage véhiculant une image positive (extensivité, entretien de l'espace, biodiversité) bénéficiant d'un soutien des politiques agricoles.



Carte Modélisée avec Caries & Outre - © Anikop

Contraintes

- Ce système de reproduction avec une lutte principale de contre saison demande une très bonne maîtrise technique afin de réussir la lutte avant la montée en estive
- Les agnelles sont luttées à 18 mois ce qui limite le taux de productivité numérique par EMP.
- Pour faire face à la quantité de travail, les brebis sont en lâcher libre à l'estive, sans recours à un berger. Les regroupements de troupeaux nocturnes en parc de nuit sont assez rares, ce qui peut les rendre particulièrement vulnérables à la prédation.
- Difficulté d'accès au foncier et difficulté de valorisation (morcellement, topographie, déclivité) qui pèsent sur l'organisation du travail.

GESTION DES SURFACES

Assolement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

SAU	25 ha
Prairies naturelles (dont 15 ha fauchés)	25 ha
Surfaces pastorales individuelles (zone intermédiaire)	15 ha
Valorisation de Surfaces pastorales collectives	zone intermédiaire et estive

Utilisation des surfaces

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Prairies naturelles 15 ha	Fauche après déprimage	Fauche	Pâturation
Prairies naturelles 10 ha	Pâturation		

La mise à l'herbe commence mi-mars en déprimant les prairies permanentes de fauche les plus proches du bâtiment. Pour faciliter la transition alimentaire entre la bergerie et la pâturation, les brebis sont sorties entre 14 et 16h après une ration de foin. A partir du 1^{er} mai, les brebis valorisent les prairies naturelles non mécanisables et les zones intermédiaires et rentrent la nuit dans les granges foraines. Dès la mi-mai les animaux ont accès aux zones intermédiaires collectives avant la montée en estive à partir de début juillet. Les brebis redescendent dans les zones intermédiaires à la fin du mois d'août. Les lactations d'automne sont réalisées sur regains de prairies naturelles. Les brebis et les antenaises demeurent sur les surfaces intermédiaires pour la lutte et le début de gestation jusqu' à la mi-décembre. Tous les animaux sont rentrés entre mi et fin décembre en fonction des conditions météorologiques.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récoltes

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Fourrages	Ha récoltés	Rendement /ha	Quantités récoltées tMS
Foin 1 ^{ère} coupe sur PN	15	3 tMS	45
Foin 2 ^{ème} coupe sur PN	15	2 tMS	30
Total			75 tMS

Fertilisation

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	Fumier ovin t / ha
Foin Foin Pâturation sur PN	10
Pâturation sur PN	2

Il n'y a pas de fertilisation minérale, uniquement une fertilisation organique, prioritairement sur les surfaces de stock avec un "petit" épandage sur certaines pâtures.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race locale des Pyrénées Centrales (Barégeoise, Tarasconnaise). Il peut y avoir du croisement sur une partie du troupeau avec des béliers Berrichon du Cher ou Montagne Noire, Barégeoise conduite en race pure dans l'appellation Barèges-Gavarnie :

- Une période principale de lutte au printemps avec mise-bas à la descente de l'estive
- Une période secondaire de lutte à l'automne pour les rattrapages.

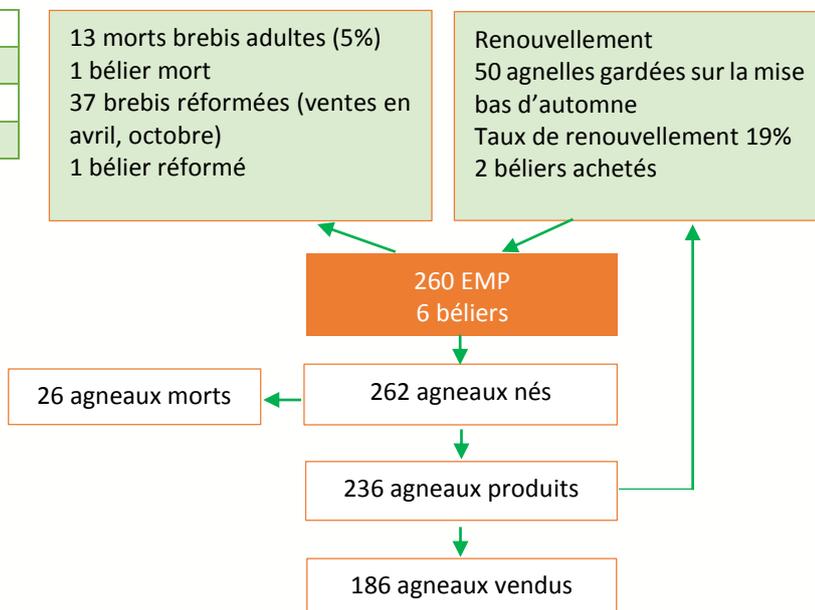
Résultats

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Taux de mise bas	84
Prolificité	121
Mortalité agneaux	10%
Productivité numérique	0,91

Schéma de fonctionnement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)



Conduite de la reproduction

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Lutte									agnelles												agnelles			
Mise bas																								
vente																								

La lutte principale sur 162 adultes et 50 antenaises (18 mois) se déroule du 10 avril au 30 mai avant la montée en estive. Une lutte secondaire en septembre permet un rattrapage des brebis redescendues vides de l'estive et une dernière tentative pour certaines brebis qui seront réformées au printemps suivant.

ALIMENTATION ET RATIONNEMENT

- Concentrés total/EMP : 101 kg
- Concentrés brebis – bélier et agnelles de renouvellement conservées : 34.4 kg / EMP dont 90% de céréales
- Fourrages conservés brebis – bélier et agnelles de renouvellement conservées : 288 kg MS/EMP
- Les agneaux sont élevés sous la mère, sevrage à 70 jours, accès en libre-service à du foin et de l'aliment. Les agneaux lourds de boucherie consomment en moyenne 5 kg d'aliment démarrage, 70 kg d'aliment d'engraissement et 34 kg MS de foin. Une vingtaine d'agnelles sont vendues comme jeunes reproductrices à l'âge de 4 mois à un poids vif de 34 kg, elles recevront pendant leur période d'élevage 75 kg d'aliments concentrés et entre 35 et 40 kg MS de foin. Les pratiques d'allaitement artificiel concernent une dizaine d'agneaux, qui consomment environ 15 kg de poudre de lait.

VENTES ET COMMERCIALISATION

- Les agneaux de boucherie sont vendus lourds entre 80 et 160 jours.
- 70 % des agneaux lourds (17,5 kg) sont produits sous signe officiel de qualité (Label Rouge ou démarche agneaux des Pyrénées) dans les périodes de ventes les plus favorables (dernier semestre à partir du 15 août), 30% des ventes en circuits courts (18,5 kg). Il n'y a pas dans ce cas-type de production de broutards ou d'agneaux légers. Les éleveurs adhérents au contrôle de performance peuvent également vendre quelques reproducteurs.
- Périodes principales de vente pour les fêtes de fin d'année et début de l'été.

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Bergerie moderne de 400 m² pour les agnelages, les lactations et l'engraissement des agneaux, l'élevage des agnelles et le parc des béliers. La bergerie est équipée de tapis d'alimentation ou de couloir et de cornadis. La chaîne d'alimentation est en général manuelle.
- Une grange foraine (granges-étables éloignées de l'habitation et du siège de l'exploitation d'élevage).

Stockage

- 150 m² de hangar à fourrages et pour le matériel. Le concentré est acheté par petite quantité et est donc stocké dans une petite cellule ou en big bag.

MATÉRIEL

Propriété

- 1 tracteur 100 CV, 4 roues motrices et 1 vieux tracteur
- Chaîne de fenaison (andaineur, faucheuse, faneuse, presse à balle ronde, remorque fourragère)
- Fourche à fumier et épandeur
- Remorque bétailière, citerne à eau
- Véhicule utilitaire 4 roues motrices

CUMA/Entreprise

- Épandeur
- Remorque benne
- Enrubanneuse
- Gyrobroyeur

LE TRAVAIL

- Le chef d'exploitation est seul, la tonte est déléguée à un tondeur et l'estive est conduite en lâcher libre.
- L'utilisation d'un bâtiment fonctionnel diminue la pénibilité du travail pendant la période hivernale.
- Clôturer les surfaces permet de limiter le gardiennage, les clôtures ne sont pas forcément fixes. L'Organisation du foncier en AFP (Association Foncière Pastorale) permet de sécuriser l'accès au foncier et d'obtenir des aides pour clôturer les surfaces.

Besoin en main-d'œuvre

1 personne avec parfois l'appui d'un berger pour l'estive.

INSTALLATION

Les réserves mises sur la situation foncière vont constituer un préalable à lever avant toute installation : morcellement, possibilité d'aménagement et d'équipements en clôtures. Ces points résolus, malgré une productivité qui peut sembler contrainte, ce système basé sur une bonne maîtrise des intrants et par l'exploitation de surfaces à handicap naturel important permet une rémunération intéressante. Le besoin en capital étant plus limité que dans les exploitations de plaine, la mise en place de ce système paraît plus accessible y compris hors cadre familial.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

ISSN : en cours

Décembre 2017 – Référence Idele : 00 17 301 055

Réalisation : Florence Benoit

Crédit photos : Chambre d'agriculture 65

Ont contribué à ce dossier :

Anne REEB – Chambre d'Agriculture 31

Philippe LANNE – Chambre d'Agriculture 65

Jean-François BATAILLE et Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage



Projet EFA103/15 cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) grâce au programme Interreg V-A (POCTEFA 2014-2020)

